

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20131205-2013_B538-DE
Date de télétransmission : 10/12/2013
Date de réception préfecture : 10/12/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 DECEMBRE 2013

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_B538

OBJET : Interventions économiques - Stratégie numérique : Appui à l'innovation numérique et projet de quartier numérique

Le 5 décembre 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 29 novembre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

Excusé(s) avec pouvoir :

BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à BOYER Michel – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à BURLE Christian – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier, donne pouvoir à BUCKI Jacques – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

06_2_07

BUREAU DU 5 DECEMBRE 2013

Rapporteur : Roger PELLENC
Co-rapporteur : Monique SLISSA

Thématique : Développement économique et emploi – Interventions économiques

Objet : Stratégie numérique : Appui à l'innovation numérique et projet de quartier numérique
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le Pays d'Aix entend se positionner comme un territoire innovant afin d'accompagner l'écosystème du numérique présent sur le territoire. A cette fin, la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix souhaite inscrire l'essor du numérique dans une stratégie globale de progrès économique et social. Pour cela, il s'agit à la fois, d'offrir à l'ensemble des acteurs et innovateurs du territoire, les outils et les conditions de l'émergence de leurs innovations et de soutenir le développement de projets numériques innovants au bénéfice des citoyens.

Dans ce contexte, il vous est proposé d'une part, d'adopter les axes d'une stratégie numérique posant le cadre d'intervention globale de la CPA en matière d'économie et d'innovation numériques et d'autre part, en amont de la réponse à l'appel à projet gouvernemental « Quartier numérique », d'engager le Pays d'Aix dans cette démarche, par la mise en place de lieux destinés au soutien à l'innovation numérique.

Exposé des motifs :

Le numérique est reconnu comme un des principaux leviers de compétitivité et d'attractivité des territoires. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) bouleversent le quotidien des citoyens et font désormais partie prenante des usages de tous. L'économie numérique représente aujourd'hui un des secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale, avec un marché de 3 300 milliards d'Euros en 2013. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le panorama 2013 Services et TIC de la Mission de Développement Economique Régional (MDER) recense près de 77 500 emplois liés aux TIC.

Le territoire d'Aix-en-Provence et du Pays d'Aix dispose de nombreux atouts dans le domaine du numérique avec notamment la présence :

- d'un réseau d'initiative publique de type très haut débit desservant les principales zones d'activités ;
- d'acteurs industriels qui se positionnent de la fabrication des cartes à puce à la production de jeux vidéos, en passant par l'e-commerce, l'e-tourisme, les logiciels ou les applicatifs à destination du mobile... ;
- de formations de qualité dispensées notamment au sein d'Aix-Marseille-Université ainsi qu'un vrai potentiel de recherche et d'innovation autour d'écoles comme les Arts et Métiers (Telecom Paristech) ou le Centre Micro Electronique de Provence Georges Charpak à Gardanne... ;
- du pôle Solutions Communicantes Sécurisées (SCS), acteur incontournable et fédérateur des entreprises régionales sur les questions d'innovation numérique ;
- d'une quinzaine d'établissements publics numériques (EPN) et Espaces Régionaux Internet Citoyens (ERIC), structures dédiées au développement des usages numériques à destination du grand public.

Le Pays d'Aix souhaite inscrire l'essor du numérique dans une stratégie globale de progrès économique et social. Ainsi, il s'agit :

- d'une part, d'offrir à l'ensemble des acteurs et innovateurs du territoire, les outils et les conditions de l'émergence de leurs innovations ;
- et d'autre part, de soutenir le développement de projets numériques innovants au bénéfice des entrepreneurs et des citoyens.

Concrètement, il pourra s'agir de :

- Soutenir des projets d'innovation numérique en accompagnant les porteurs dans l'émergence de leurs projets ;
- Poursuivre la démarche d'ouverture des données publiques (open data) afin de faire connaître la démarche et de l'animer par le biais par exemple des cartoparties (collecte de données réalisées par des publics sur un territoire pour établir des cartes thématiques grand public) ;

- Accompagner sur l'ensemble du territoire des animations de sensibilisation sur les nouveaux usages du numérique ;
- Développer et tester des services numériques à destination des usagers dans le domaine des transports, de la mobilité, de la culture, du tourisme, des déchets, de l'environnement, de l'énergie ...

L'ensemble de ces actions entre pleinement en cohérence avec le projet de « quartier numérique du Pays d'Aix ». Ce dernier sera le catalyseur de projets économiques, technologiques et culturels basés sur le numérique.

Le 28 février 2013, dans le cadre de sa feuille de route numérique, le Gouvernement mentionnait un certain nombre de mesures afin de renforcer la compétitivité des entreprises. Parmi celles-ci, « Quartier numérique » vise notamment à faire émerger la création de quartiers d'activités numériques en rassemblant dans une même zone géographique : enseignement supérieur, formation à destination des décrocheurs, recherche, incubation de jeunes entreprises innovantes, pépinière de PME, centre d'innovation de grandes entreprises. Ces critères sont des éléments déterminants pour la labellisation .

Dans ce cadre, la CPA se positionne pour l'obtention de ce label et souhaite développer la présence sur son territoire :

- de structures d'appui à l'innovation favorisant la création collective, la collaboration, l'échange et le croisement des savoirs et des compétences,
- de structures d'accueil et d'accompagnement pour les créateurs d'entreprises (startup nursery, pépinière, espaces de travail collaboratif, lieux d'animation et de démonstration, ...)
- d'une offre de formation dans le domaine du numérique et de l'innovation adaptée aux besoins des acteurs économiques du secteur et en partenariat avec l'ensemble des intervenants publics ou privés dans le champ de la formation.

Le 27 juin 2013, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix approuvait à l'unanimité la manifestation d'intérêt afin de positionner le Pays d'Aix pour le futur appel à projet « quartier numérique » et demandait à la Ville d'Aix-en-Provence de mettre en œuvre et de conduire le dossier d'aménagement de cette opération de création d'un quartier numérique.

En amont des opérations d'urbanisme nécessaires à la création du futur quartier numérique, la Communauté d'Agglomération souhaite d'ores et déjà s'engager dans la mise en œuvre de structures d'appui à l'innovation numérique afin d'impulser le démarrage de sa stratégie numérique.

Ainsi, la Communauté d'Agglomération souhaite acquérir, aménager et équiper des locaux destinés à l'accueil de ces structures d'appui à l'innovation.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n°2008_A076 du Conseil communautaire du 26 juin 2008 relative à la mise en place du réseau THD et au choix de son délégataire ;

VU la délibération n°2013_B277 du Bureau communautaire du 27 juin 2013 relative au projet « Quartier numérique » ;

VU l'avis de la Commission Développement économique en date du 13 novembre 2013;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les principes de la stratégie numérique du Pays d'Aix ;
- **APPROUVER** l'intervention de la C.P.A. dans la mise en place de lieux destinés à soutenir l'innovation numérique en Pays d'Aix en amont de la réponse à l'appel à projets "Quartier numérique" ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette délibération.

OBJET : Interventions économiques - Stratégie numérique : Appui à l'innovation numérique et projet de quartier numérique

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



09 DEC 2013